



Pêches et Océans
Canada

AVIS DE PROJET DE MARCHÉ

Numéro de la demande de soumission : FP802-170092

Date de clôture : Mercredi, le 26 juillet 2017

Heure de fermeture des soumissions : 14 heures (HAE)

Cette invitation à soumissionner est passée par le compte du Ministère des Pêches et Océans Canada.

Titre: Remplacement de la tour à l'entrée supérieure du canal Livingston

Lieu des travaux: Amherstburg, Ontario

L'ensemble de la demande de soumission y comprend le suivant :

1. Avis de Projet de Marché (*ce document*)
2. Énoncé de travail (*Statement of work*) (*inclus photos, plans et localisation*)
3. Formulaire de soumission (**Obligatoire - à être compléter par le soumissionnaire**)

LIEU DE CLÔTURE:

Emplacement # 1 - Pour les soumissions électroniques SEULEMENT

S'il vous plaît envoyez votre soumission électronique à l'adresse de courriel suivante:

Lynda.coulombe@dfo-mpo.gc.ca

Emplacement # 2 - Pour les soumissions sur papier et la garantie de soumission (par la poste ou messagerie/courrier)

Pêches et Océan Canada,
Attention: Lynda Coulombe
Solicitation No. FP802-170092
Services du matériel et des acquisitions – Bureau d'Ottawa
200 rue Kent
Poste 9W087
Ottawa, Ontario K1A 0E6
Téléphone: (613) 993-2839



Pêches et Océans
Canada

VEUILLEZ NOTER:

Toutes les garanties de soumission doivent être soumises sur papier avant la date de clôture à l'adresse postale indiquée ci-haut et envoyée à l'emplacement # 2.

LA PORTÉE DES TRAVAUX

1. Les travaux à effectuer aux termes du présent contrat consistent, entre autres, à fournir l'ensemble de la main-d'œuvre, des matériaux et de l'équipement nécessaires pour :
 - a. Se rendre au site avec une barge de travail qui a la certification et la taille appropriées;
 - b. Récupérer :
 - i. Les accessoires d'aides à la navigation présentes (lanterne, panneaux solaires, batteries et boîtier de batteries);
 - ii. La tour d'aide à la navigation présente.
 - c. Retirer et éliminer les rampes existantes (du bâtiment et de la couronne de jetée);
 - d. Retirer et éliminer les services publics de surplus abandonnés;
 - e. Démolir et retirer le bâtiment présent;
 - f. Effectuer les réparations de jetée décrites en détail, qui comprennent :
 - i. Enlèvement d'une épaisseur du béton déjà présent;
 - ii. Ragréage du béton;
 - iii. Colmatage des fissures du béton.
 - g. Installer une nouvelle fondation en béton armé sur la couronne de jetée présente;
 - h. Installer une nouvelle tour d'aide à la navigation de 9,75 m de hauteur;
 - i. La tour doit être construite avec un anneau de montage et peut être installée en deux sections.
 - i. Installer l'équipement d'aide à la navigation récupéré (lanterne, panneaux solaires et batteries);
 - j. Quitter le site.

2. Les travaux suivants seront entrepris par d'autres et sont donc exclus du présent contrat :
 - a. Application du revêtement sur les rampes;
 - b. Fourniture de la nouvelle tour d'aide à la navigation;
 - c. Raccordement et mise en service de l'équipement d'aide à la navigation.



FAMILIARISATION AVEC LE SITE

Avant de soumissionner, les entrepreneurs peuvent visiter le site (mais ce n'est pas obligatoire) et les alentours à leurs propres frais afin d'examiner et de vérifier la forme, la nature et l'étendue des travaux, les matériaux nécessaires aux travaux, les moyens d'accès au site, la gravité, l'exposition et l'incertitude des conditions météorologiques, les conditions du sol, et tout hébergement qui leur sera nécessaire, et doivent, de manière générale, obtenir tous les renseignements requis quant aux risques, aux éventualités et aux autres circonstances qui peuvent avoir une incidence sur leur soumission. Aucune indemnité ne pourra être prévue par la suite en raison d'une erreur ou de la négligence relativement à l'observation et à la détermination appropriées des conditions applicables.

Dates de début et d'achèvement prévues:

Les services de l'entrepreneur débuteront lors de l'attribution du contrat. L'achèvement prévu est le **31 octobre 2017**.

EXIGENCES OBLIGATOIRES :

- Le montant minimal acceptable en matière de responsabilité civile et d'assurance contre les dommages matériels est de 2 000 000 \$ par incident. Toutes les soumissions **doivent** être accompagnées d'une confirmation de l'assureur du soumissionnaire que l'assurance requise sera fournie au moment de l'attribution du contrat.
- Le soumissionnaire doit fournir une garantie de soumission, à ses frais, conformément au document relatif aux exigences en matière de garantie de soumission, étant donné que celle-ci est requise lorsque le budget du projet annoncé est supérieur à 100 000 \$. Dans ces circonstances, la soumission et **l'original signé du cautionnement de soumission** doivent être remis à l'agent des contrats, au lieu de clôture, avant la date fixée à cet effet.

Note : Tous cautionnements de soumission seront retournés aux soumissionnaires non retenus. Le cautionnement de soumission du soumissionnaire gagnant sera gardé jusqu'à ce que les travaux entendus dans le cadre de ce contrat soient complétés.

Période de questions et réponses: Le MPO acceptera les questions des soumissionnaires jusqu'à **Mercredi le 19 juillet 2017**. Prières d'envoyer les questions **directement et uniquement** à l'agent des contrats mentionné ici-bas.



Pêches et Océans
Canada

Toute demande de renseignements concernant la présente demande de soumission doit être présentée par écrit (courriel) à la personne suivante :

Lynda Coulombe

Agent principal des contrats

Courriel : Lynda.Coulombe@dfo-mpo.gc.ca

Téléphone: (613) 993-2839